

riste événements que nous avons à enregistrer ? Nous l'ignorons encore. Toujours est-il qu'un instant après, un coup de feu retentit et que Mme Patry, qui se trouvait dans le jardin, à une petite distance de la maison, tombait sur le sol. Une balle l'avait atteinte au côté et tuée raide. Un domestique fut immédiatement dépêché à Tours par M. Patry, afin d'avertir la justice de ce qui venait de se passer, et, peu de temps après, M. le procureur et M. le juge d'instruction se trouvaient sur les lieux et commençaient l'instruction.

Si nous nous en rapportons à la rumeur publique, il faudrait voir la cause du coup de feu qui a donné la mort à Mme Patry, dans la présence à l'habitation de la Housaie d'un individu qui se serait trouvé à cette heure avancée de la nuit au rez-de-chaussée, au moment où M. Patry était descendu à l'appartement de sa femme. Cet individu, se voyant surpris, aurait fui en franchissant un fossé qui sépare le jardin du chemin.

Selon toute apparence, Mme Patry ne sortait pas du lit quand son mari est descendu. On dit en effet, que lorsqu'on l'a trouvée étendue morte dans le jardin, elle était chaussée de ses bas et de ses souliers.

Lorsque M. Patry est descendu à l'appartement de sa femme, armé de son fusil il aurait frappé à la porte, et ne pouvant réussir à se faire ouvrir, il aurait enfoncé.

Puis, ne trouvant personne dans les appartements, il serait sorti dans le jardin, aurait vu d'un côté un individu qui se sauvait, et d'un autre sa femme à quelques pas en avant de la maison. C'est alors qu'il aurait tiré le coup de feu.

Cet événement a produit à Tours une émotion des plus vives, et il fait aujourd'hui l'objet de toutes les conversations.

L'ECHO UNIVERSEL

Journal politique, littéraire et financier, paraissant tous les jeudis dans le format des plus grands journaux, avec 8 pages de texte et 4 ou 2 gravures représentant les célébrités contemporaines dont il fait la Biographie, offre à ses Abonnés une prime gratuite et franco telle que n'en a jamais donné aucune publication.

Quiconque souscrit à l'ECHO UNIVERSEL et envoie seize francs pour un abonnement d'un an reçoit immédiatement et franco à domicile, ou à la station la plus rapprochée des Messageries, l'HISTOIRE DES GIRONAINS, par M. A. DE LAMARTINE, trois superbes volumes in-8 grand jésus de 500 pages chacun, illustrés de 400 gravures environ dessinées par nos meilleurs artistes; papier et impressions de luxe. Cet ouvrage se vend, chez tous les libraires, 24 francs. Tous ceux qui s'abonneront à l'ECHO UNIVERSEL recevront, pour rien et franco, ce splendide ouvrage de grand poète français.

Avec l'ECHO UNIVERSEL on entend les 20 grands journaux de Paris et les principales feuilles étrangères, et l'on est aussi parfaitement informé de ce qui se fait chaque jour toutes les publications politiques. Point de longs articles tendant à faire prévaloir telle ou telle opinion; rien que des renseignements précis et des nouvelles piquantes ou curieuses. — Voici, d'ailleurs, le cadre de chaque numéro : 1° Semaine politique, Revue des Journaux, 2° Bruits de la capitale, Biographie d'un personnage contemporain, avec portrait authentique, Correspondance de l'Étranger, Chronique, Bulletin scientifique, les Tribunaux, Nouvelles diverses, Variétés, Revue financière, Théâtre et Musique, Bibliographie, Agriculture, Dernières nouvelles puisées aux sources les plus sûres, Feuilleton, etc.

Ainsi, pour 16 francs seulement ON A : 1° Un journal politique très complet et rédigé par des écrivains aimés du public ;

2° Un ouvrage magnifique, coûtant 24 fr. en librairie.

L'abonnement à l'ECHO UNIVERSEL part du 1^{er} ou du 15 de chaque mois.

Envoyer les 16 francs en un mandat ou en timbres-poste à l'ordre de l'administrateur de l'ECHO UNIVERSEL, 44, rue de Babylone, à Paris. — Le reçu de la poste sert de quittance.

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la famille, édité par la maison Firmin Didot, 56, rue Jacob, et paraissant chaque semaine en 8 pages grand in-4°, donne chaque année plus de 1,500 gravures, représentant des sujets de travaux à l'aiguille, au crochet, en tapisserie, des modèles de manèges, bonnets, chapeaux, etc., accompagnés de descriptions d'une rigoureuse exactitude. De plus, 24 grandes planches de patrons, dont vous pouvez être un cours moral d'éducation. Ce journal apprend donc aux femmes à être élégantes en même temps que simples et à fuir les dépenses d'un luxe extravagant. Mme E. Raymout préserve les jeunes femmes des malsaines convictions de la luxure; elle leur donne de précieuses conseils pour toutes les circonstances difficiles de la vie. Aux jeunes mères, elle donne de salutaires préceptes d'éducation pour leurs enfants; aux jeunes filles, elle leur inspire le respect des parents et l'amour de la vertu.

C'est surtout à cette partie morale que la Mode illustrée a dû son succès, et c'est vers ce but utile que continuent à tendre tous ses efforts.

LES QUATRE ÉDITIONS DE LA Mode Illustrée se composent comme suit :

1^{re} ÉDITION. Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte. PRIX : Paris, un an, 12 fr. — Départements, un an, 14 fr.

2^e ÉDITION. Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus une gravure coloriée par mois. PRIX : Paris, un an, 15 fr. — Départements, un an, 17 fr.

3^e ÉDITION. Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus deux gravures coloriées par mois. PRIX : Paris, un an, 18 fr. — Départements, un an, 20 fr.

4^e ÉDITION. Un numéro paraissant chaque semaine, avec gravures noires dans le texte plus une gravure coloriée dans chaque numéro. PRIX : Paris, un an, 24 fr. — Départements, un an, 25 fr.

LES PATRONS ILLUSTRÉS

annexe à la Mode Illustrée 14 feuilles séparées (en dehors des feuilles qui accompagnent déjà la Mode Illustrée) donnant les patrons de 60 à 70 nouveaux objets de vêtements divers. Prix uniforme (départements et Paris) franco. Trois mois, 4 fr. — Six mois, 3 fr. — L'année, 4 fr.

Les abonnements peuvent partir du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction, Administration et Abonnements 56, Rue Jacob à Paris.

ANNONCES

Etudes de M^{rs} ROUSSEL, notaire à Tourcoing, successeur de M^{rs} DELPOULLE, et de M^{rs} DUCHANGE, notaire à Roubaix.

Formation de Société.

Suivant acte reçu par M^{rs} Jean-Baptiste-Henri Eugène-Désiré ROUSSEL, notaire à la résidence de Tourcoing (canton Nord), en présence des témoins instrumentaires et de M^{rs} Louis-Amédée-Jules DUCHANGE, notaire à la résidence de Roubaix, le vingt-quatre février mil huit cent soixante-neuf, sur lequel se trouve la mention suivante :

Enregistré à Tourcoing le vingt-quatre février mil huit cent soixante-neuf, folio cinquante-cinq verso case six. Reçu cinq francs et soixante-quinze centimes pour décimes, signé, A. DESCHAMPS.

Il appert : Que 1^{er} M. Auguste MOREL, manufacturier ; Et 2^e M. Jules DEREGNAUCOURT, aussi manufacturier ; Tous deux demeurant et domiciliés à Roubaix,

Ont formé entre eux une société en nom collectif pour le peignage à façon des laines et autres matières filamenteuses et pour les opérations se rattachant au peignage sous la raison sociale :

Morel et Compagnie. Que le siège de la Société est établi à ROUBAIX, rue de Tourcoing, n° 122, dans un établissement acquis par MM. Morel et DEREGNAUCOURT, suivant jugement rendu en l'audience des Criées du tribunal civil de Lille, le 20 janvier dernier, enregistré.

Que la durée de la Société sera de dix années commencées pour ses effets le vingt-neuf janvier mil huit cent soixante-neuf, pour finir avec le vingt-neuf janvier mil huit cent soixante-dix-neuf.

Que le but de la Société est le Peignage à façon, il ne pourra être fait par la Société aucune opération de forfait.

Que l'apport social se compose de : 1^{er} L'établissement à usage de peignage mécanique de laines longues et communes, et un établissement de décatage sis à Roubaix, rue de Tourcoing et rue du Cul-de-Four, le tout érigé sur un hectare cinquante-six ares quinze centiares quarante-neuf dix millièmes de fonds et terrain avec maison d'habitation, bâtiments, machines à vapeur, générateurs et mobilier industriel se trouvant dans ledit établissement et acquis par MM. Morel et Deregnaucourt, moyennant la somme de seize cent soixante-quinze mille francs, aux termes d'un jugement précité ;

2^e Un terrain contigu audit établissement de peignage, de la contenance de trente-cinq ares, quarante-six centiares environ ;

3^e Les marchandises reprises à l'ancienne société Morel et Compagnie, et d'une valeur de vingt-cinq mille cent soixante-sept francs quatre-vingt centimes.

Les immeubles appartenant à M. Morel pour deux tiers et à M. Deregnaucourt pour un tiers, cet apport est fait par eux dans les mêmes proportions.

Que M. Morel étant seul gérant de la Société, il aura seul le droit d'administration et la signature sociale ; mais il ne pourra faire usage de cette signature pour aucune opération étrangère aux affaires de la Société, auquel effet tous mandats, lettres de change, billets à ordre ou autres engagements devront être énoncés d'une manière expresse la raison pour laquelle ils seront souscrits.

Qu'il ne pourra être fait aucune augmentation de matériel ni aucune construction sans le consentement des deux associés.

Que les associés ne pourront s'intéresser directement ou indirectement dans aucune entreprise de peignage ou autre

peuvent faire concurrence à la Société ; exception faite toutefois au profit de M. Morel pour l'établissement lui appartenant, situé en face du siège de la Société et dont il aura le droit de continuer l'exploitation, étant expressément convenu qu'il n'y peignera que des laines fines.

Qu'en cas de décès de l'un des associés ou de son épouse, comme aussi en cas de faillite ou de déconfiture de l'un des associés, il ne pourra être apposé aucun scellé sur les livres, papiers, mobilier et marchandises appartenant à la Société ni être requis aucun inventaire judiciaire.

Que, en cas de décès de l'épouse de l'un des associés, la Société continuera de plein droit avec le mari survivant à l'exclusion des héritiers de la femme qui n'auront aucune action à exercer sur l'actif social, les héritiers ou ayant cause ne pouvant exercer leur recours que sur les sommes revenant au mari survivant ;

Que, en cas de décès, faillite ou déconfiture de l'un des associés, la Société sera continuée de plein droit avec la veuve, les héritiers, créanciers ou ayant-cause de l'associé défunt, en faillite et déconfiture, sans que la dissolution puisse être demandée contre eux et sans qu'ils puissent eux-mêmes se soustraire à ladite continuation, auquel effet ledits veuve, héritiers, créanciers ou ayant-cause devront se faire représenter près de la Société par une seule personne ayant mandat de tous les intéressés ;

— Que si l'associé se trouvant dans l'un des cas ci-dessus prévus est M. Morel, le droit de gérer, administrer et signer pour la Société, passera à M. Deregnaucourt ; Que en cas de décès de M. Morel et Deregnaucourt, la Société sera dissoute de plein droit ;

Pour extrait conforme à la minute dudit acte en sa possession dont deux expéditions ont été déposées conformément à la loi par ledit M^{rs} ROUSSEL, notaire à Tourcoing, le vingt-six février mil huit cent soixante-neuf, l'une au greffe de la justice de paix du canton Est de Roubaix, et l'autre au greffe du tribunal de commerce, seant à Lille.

8634 Signé : ROUSSEL.

Etude de M^{rs} COTTIGNY, notaire à Roubaix, rue Neuve, 44.

L'an 1869, le Lundi 15 mars, à trois heures de relevée, M^{rs} COTTIGNY, notaire à Roubaix, procédera publiquement en son étude, à la vente, en une seule adjudication qui sera définitive, du Bien dont suit la désignation :

Ville de Roubaix, rue de l'Épée.

18 MAISONS d'ouvriers, nouvellement construites, dites courée Henri Nérick,

et 12 ares 44 centiares 80 dix millièmes DE TERRAIN

Le tout occupé par divers, au revenu annuel de 2808 fr. et tenant à Fidèle Plouvier, à la veuve Cornille-Chombart, au usage de M. François Roussel et à la rue de l'Épée sur une largeur de 16 mètres. Jouissance immédiate.

S'adresser pour renseignements audit notaire COTTIGNY. 8609

Etude de M^{rs} DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Pays.

CAPITAUX A PLACER sur hypothèque, Notamment deux sommes de 30,000 fr. chacune, à placer pour dix ans. 8499

Etude de M^{rs} DUCHANGE, notaire à Roubaix

CAPITAUX A PLACER sur hypothèque. 8589

Etude de M^{rs} TACQUET, rue Pauvrière, 23, Roubaix.

On demande des capitaux à placer moyennant sûretés hypothécaires. 8529

A vendre de gré à gré

Une grande quantité de propriétés bâties et non bâties sises à Roubaix. S'adresser à M^{rs} TACQUET, notaire à Roubaix. 8458

Etude de M^{rs} VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

Ville de Roubaix, rue Neuve, 40; (près la place de la mairie)

Maison de Commerce

Détail de Tissus en tous genres connue sous l'enseigne du

MOULIN BLANC exploitée par M. Fremaux-Duhem

A LOUER

au plus offrant et dernier enchérisseur, pour 5 ou 10 années,

NOTA. — La reprise des marchandises sera facultative.

L'an 1869, le Jeudi 18 Mars à 3 heures de relevée, M^{rs} Valencucq, notaire à Lannoy, procédera en son étude, à la location publique de la dite maison ; laquelle pourra être visitée par les amateurs les lundi,

mercredi et samedi de 2 à 4 heures du soir (Pour plus de détails, voir l'affiche) 8624

Etude de M^{rs} VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

16,000 mètres de

TERRAINS

propres à faire des Briques, sis à Roubaix, au Pite, à vendre à main ferme, moyennant le prix de 2 francs 80 cent. le mètre carré. Jouissance prochaine.

A VENDRE de gré à gré

10 Belles Maisons

à étage

nouvellement et solidement construites, sises à Roubaix, au Fontenoy, près la route de Roubaix à Tourcoing, louées 2,300 francs par an, mais susceptibles d'un loyer plus important.

S'adresser pour tous renseignements audit M^{rs} Valencucq. 8618

Etudes de Maître DEBOEUF, Notaire à Tourcoing, succés. de Maître HASSENAUCQ.

Tourcoing, RUE DES URSLINES, NUMÉRO 52.

UNE MAISON de rentier,

Et 221 mètres carrés, d'après le cadastre, numéro 2437 et 2438 de la section C, de fonds, cour et jardin ; le tout en ce moment occupé par M. Floris Fourtignie.

A VENDRE

En une seule adjudication qui sera définitive.

Le JEUDI 11 MARS 1869, vers trois heures, en l'étude dudit notaire Deboeuf. 8613

Etude de M^{rs} LEBLEU et DUMONT, avoués à Dunkerque.

VENTE aux enchères publiques, même au dessous de la mise à prix, à l'audience des criées du Tribunal civil de Dunkerque, au Palais de Justice,

Le Vendredi 12 Mars 1869, heure de midi,

D'UNE VASTE

USINE

TOUTE NEUVE

Etablissement modèle, et de premier ordre, à usage de filature de Jute, Lins et Etoupes et de Tissage mécanique, comprenant peignage, cardage, dévidage, sise à Dunkerque, rue de Lille, près la route Impériale de Paris, contre le canal de Bergues, au centre de la population industrielle, avec son terrain d'environ 8,550 mètres carrés ; bâtiments à usage de filature, tissage, magasins, bureau, corderie, belle maison d'habitation, pourvue de tout son matériel neuf provenant des premières maisons de construction.

Cette usine est construite en fer, pierre et verre, elle est à l'épreuve de l'incendie, elle a coûté 1,400,000 francs, et comprend neuf systèmes complets de filature de jute, lins, étoupes, depuis les plus gros numéros jusqu'au numéro 16 ; le matériel de tissage permet de faire tous les genres de toiles à sacs et d'emballage.

Elle contient notamment quatre générateurs à bouilliers de la force de 60 chevaux chacun, timbrés à cinq atmosphères, avec indicateur magnétique de niveau d'eau ; deux machines à vapeur jumelles à balanciers d'ensemble 80 chevaux de force nominale, moyenne pression, et les pistons de rechange ; l'assortiment le plus complet de toutes les machines nécessaires à la filature, cardes, étirages, métiers, machines à adoucir le jute et le chanvre, peigneuses, moulin à déchets, dévidoirs mécaniques, bancs à paqueter, presse à emballer ; l'assortiment complet de tous les éléments de tissage, bobinoirs, ourdissoirs, pareuses, canetières, 67 métiers à filer, humecteuse, calendrier, môleuse, briseuse, tables à plier et couper, machine à coudre.

Enfin, la corderie, également toute montée, le tout avec forge, ateliers de réparation garnis de tous leurs ustensiles, fonderie de cuivre, appareils de gaz, extincteurs et tous les accessoires.

Toutes ces machines et appareils sont neufs n'ayant pas fonctionné plus d'un an. Entrée en jouissance immédiate.

Cette usine sera adjugée même au dessous de la mise à prix précédemment fixée à 500,000 francs.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoué.

S'adresser pour tous renseignements à M^{rs} LEBLEU et DUMONT, avoués à Dunkerque. 8623

Métrage public de Roubaix.

A VENDRE

TROIS MÉTIERS

POUR mesurer les étoffes.

8637

A louer pour le 1^{er} Avril,

UNE MAISON

de 66 mètres de profondeur avec sortie rue Traversière.

S'adresser rue du Grand-Chemin, 84. 8634

Dépôt de Bascules

BOUCHART-COPART

RUE DU TILLEUL, 51

Tourcoing.

Au moment de la vérification des Poids et Mesures, le sieur Bouchart-Copart rappelle au public qu'il se charge des

RÉPARATIONS & CHANGEMENTS à apporter aux Bascules

N.B. — Sur demande, on se rend à domicile, soit pour la vente, soit pour les réparations. 8630

TERRAIN à VENDRE

A vendre en détail, avec facilités de paiement, un terrain situé à l'Époule et propre à bâtir.

S'adresser à M^{rs} Duchange, notaire, rue Neuve. 8416

Voiture et Cheval à vendre.

Une jolie petite carriole et cheval à vendre. — Réponse au bureau du Journal de Roubaix, sous le n° 200. 8534

Facilité au Commerce

COMMISSIONS & CONSIGNATIONS

Maison S. DEBUY et Cie

Rue Lafayette, 148, PARIS.

La Maison S. Debuy et Cie prend des marchandises en dépôt et fait des avances de 50 à 60 0/0 sur toutes les marchandises qui lui sont confiées à l'importe quel genre ; ces marchandises restent à la disposition du dépositaire et peuvent être enlevées en totalité ou par parties, moyennant remboursement des sommes avancées.

La Maison S. Debuy et Cie ayant plusieurs courtiers sur la place de Paris se charge du placement des dites marchandises moyennant une commission à fixer. 8607

Avis aux Constructeurs

A vendre d'occasion et à bon marché un petit lot de Gîtes, Combes, Chaussons, 100 mètres de très grands Panneaux de caisse, le tout pouvant être utilisé à la construction.

Prendre l'adresse au bureau du journal. 8617

Maison à louer et Magasin à céder

A céder un magasin avec belle clientèle. — Le preneur pourrait aussi louer la maison avec cinq ans de bail.

S'adresser, 25, rue Blanchemette. 8573

A Louer

ensemble ou séparément et avec force motrice, chauffage et éclairage :

1^o Un peignage composé de quatre peigneuses rondes et deux peigneuses anglaises ; les préparations sont complètes et en bon état ; une salle disposée pour le triage des laines et de vastes magasins seraient mis à la disposition du preneur. 8589

2^o Une Filature de laines, composée comme suit : deux assortiments de machines de préparations, quatre mille broches en métiers renvidés et deux mille broches en métiers à la main. Le matériel est dans un excellent état. 8563

3^o Un Atelier pouvant renfermer au minimum 150 métiers à tisser avec leurs préparations. 8564

S'adresser rue du Grand-Chemin, 108.

BELLE FILATURE

DE COTON

Sise à Meux (S. et M.), près les gares du Chemin de l'Est et du Canal de l'Ourog.

Comprenant terrain de 4,025 mètres et vastes constructions ; machine à vapeur de 16 chevaux ; 2 chaudières de 22 chevaux et matériel complet en parfait état ; mise à prix : 120,000 fr. ; facilités de paiement.

Adjudication, même sur une enchère, le dimanche 7 mars 1869, à deux heures, en l'étude.

S'adresser à Meux : 4^o à M. J. Noël, rue St-Faron, n° 20 ; et à M. de la Brunière, notaire. — (Meux est à 42 kilom. de Paris. — 41 trains par jour.) 8525

PIANOS, ORGUES, HARMONIUMS

César Delespaul

42, RUE DU CUROIR, 42 ROUBAIX.

Echange. — Location. — Accord. Réparation.

M. César Delespaul est le seul représentant dans le département du Nord pour la vente du

PIANISTA PNEUMATIQUE

8637